

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 11
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 10 janvier 2025
Convocation affichée le : 10 janvier 2025
Procès-verbal affiché le : 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATAIS — Claude PAPADOPOULOS — Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY –
– Virginie ROBIOU — Véronique PICHERIT

Absents excusés : Dominique ABALAIN donne pouvoir à Loïc COMMEUREUC — Séverine LEBRUN

Absent : Franck SAMSON

Jean-Pierre BATAIS a été désigné secrétaire de séance.

**Délibération
2025/01**

Remboursement des frais de déplacement de Madame DUTERTRE Laetitia

Vu la délibération du 27 janvier 2022, n°2022/07, relative au remboursement des frais de déplacement, Madame DUTERTRE Laetitia est éligible au remboursement de ses frais pour des trajets entre la Mairie, 12 rue de Tourdelin 35190 Saint-Thual et les lieux de formation.

Le kilométrage a été calculé sur le site de Michelin.fr, le trajet le plus court a été sélectionné.

- Le 25 novembre 2024 à la Mairie du BEDEE formation pour le recensement par INSEE soit 19 km par trajet
- Le 06 et 13 janvier 2025 à la Mairie de BRETEIL formation pour le recensement soit 26 km par trajet.

Madame DUTERTRE Laetitia a fourni sa carte grise, la puissance fiscale étant de 5 CV.

- 19 km X 2 = 38 km X 0.29 € = 11,02 €
- 26 km X 4 = 104 km X 0.29 € = 30,16 €

Soit un total de 41,18 €

Après en avoir délibéré et procédé au vote par :

12 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Autorise Monsieur le Maire à procéder au remboursement des frais de déplacement de Madame DUTERTRE Laetitia d'un montant de 41€18.

SIGNATURES

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,


Jean-Pierre BATAIS